Déclaration relative à la protection des données concernant le traitement de données à caractère personnel dans le cadre de réunions/d'événements et de visioconférences à l'aide de l'outil EPOTogether

Pour l'Office européen des brevets (OEB), la protection de votre vie privée est de la plus haute importance. Nous nous engageons à protéger vos données à caractère personnel et à veiller au respect des droits des « personnes concernées » lorsque nous accomplissons nos tâches et fournissons nos services. Toutes les données à caractère personnel qui vous identifient directement ou indirectement seront traitées de manière licite, loyale et avec toutes les précautions nécessaires.

Les opérations de traitement décrites ci-après sont régies par le règlement relatif à la protection des données (RRPD) de l'OEB.

Les informations contenues dans la présente déclaration sont fournies en vertu des articles 16 et 17 RRPD.

1. Quels sont la nature et l'objectif du traitement ?

L'outil EPOTogether (ci-après « l'outil ») est une plateforme sur le cloud, développée par le prestataire externe SpatialChat. EPOTogether est accessible à partir de votre navigateur, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de l'installer sur votre ordinateur. Il est fourni par la DP Communication pour l'organisation de réunions virtuelles et de téléconférences tant au sein de l'OEB qu'entre l'OEB et ses parties prenantes.

Les fonctionnalités principales de l'outil sont, entre autres, la messagerie professionnelle, les appels, les réunions audio et vidéo et le partage de fichiers. Il permet d'enregistrer des réunions et des visioconférences ainsi que d'intégrer des sous-titres en direct. L'accès à ces deux fonctionnalités n'est accordé qu'à certains agents de l'OEB et à des prestataires externes auxquels l'OEB fait appel, conformément aux politiques internes de l'OEB.

L'outil EPOTogether traite les données à caractère personnel aux fins de :

- fournir aux agents de l'OEB une plateforme leur permettant d'interagir et de sociabiliser dans un espace virtuel
- organiser des réunions et des événements
- permettre aux participants d'accéder à des salles en particulier et de les rejoindre
- partager des informations, des vidéos, des liens et des interactions (gifs et émojis)
- animer des discussions, des présentations et des sessions Q&A organisées dans les social rooms (salles de discussion) ou les stage rooms (salles principales)
- effectuer l'enregistrement ou le sous-titrage en direct de tout événement se déroulant dans la stage room, pour révision puis diffusion sur les plateformes internes (p. ex. intranet, EPO TV) et externes (p. ex. site Internet de l'OEB, portail e-connaissances) de l'OEB
- tenir des statistiques et à d'autres fins analytiques
- fournir aux utilisateurs finaux une assistance et un dépannage de la plateforme et de ses fonctionnalités
- résoudre tout problème technique compromettant le bon déroulement de l'événement, qui pourrait survenir avant, pendant ou après la tenue dudit événement

Les agents de l'OEB peuvent accéder à l'un des espaces via une option de connexion unique qui est liée à leur compte OEB. Les participants externes (« invités ») peuvent rejoindre un espace en particulier sur invitation d'un membre après avoir reçu des administrateurs de l'événement un lien et un numéro de code spécifiques (si l'hôte de l'événement le décide) ou un fichier CSV. Après l'événement, l'organisateur supprimera l'espace afin d'empêcher que les visiteurs d'un événement n'accèdent à d'autres événements futurs sans y être invités.

Il est demandé aux agents de l'OEB et aux invités (« utilisateurs ») d'ajouter leur adresse de messagerie électronique (une seule fois, lorsqu'ils s'inscrivent pour rejoindre la plateforme, jusqu'à ce qu'ils suppriment les cookies correspondants sur leur navigateur) et d'indiquer le nom ou le pseudo qu'ils souhaitent utiliser sur leur profil, lequel apparaîtra ensuite lors des réunions/des événements auxquels ils participent. Toutefois, si vous êtes un agent de l'OEB, nous vous informons que vos nom et prénom apparaîtront par défaut : vous pouvez les modifier sous « Profil ». En outre, les utilisateurs peuvent volontairement télécharger une photo d'eux ou des informations les concernant, lesquelles seront visibles par toute personne ayant accès à l'outil.

Par défaut, les utilisateurs rejoignent la plateforme en ayant désactivé la caméra et le microphone et conservent la possibilité de les réactiver au cours de la réunion/de l'événement. S'il est prévu d'effectuer des enregistrements ou des captures d'écran, les participants en seront préalablement notifiés de sorte qu'ils pourront choisir d'être ou non enregistrés et donc d'activer ou non leur caméra et leur microphone.

La plateforme offre différents types d'interactions entre utilisateurs :

1) Les stage rooms sont utilisées pour la tenue de réunions/d'événements de grande envergure. Les enregistrements et les sous-titres en direct sont uniquement autorisés dans les stage rooms. En outre, seuls les agents de l'OEB ayant le statut d'administrateur peuvent réaliser et exporter des enregistrements, décider de la quantité d'informations que les participants peuvent partager, créer d'autres salles à l'intérieur d'un espace en particulier, et autoriser les utilisateurs à intervenir en tant qu'orateurs.
2) Les social rooms permettent aux utilisateurs de voir plusieurs groupes de discussion en cours. Seuls les utilisateurs ayant accès à un espace peuvent voir et rejoindre les salles créées dans cet espace. Ils peuvent choisir de rejoindre ou non une réunion en fonction, par exemple, de leurs passe-temps, du lieu où ils se trouvent ou de leurs horaires de travail à l'Office. Tout contenu que les utilisateurs ont partagé sur le tableau disparaîtra après qu'ils auront quitté la salle. Cependant, les informations, les déclarations et les supports partagés sur le chat y seront conservés tant que l'organisateur n'aura pas supprimé cette zone.
3) Les utilisateurs peuvent échanger avec une personne en particulier en cliquant sur son avatar ou en sélectionnant son nom à partir d'une liste qui s'affiche à l'écran.

En outre, la plateforme permet d'ajouter et d'utiliser des applications externes (p. ex. l'outil Slido, pour réaliser des enquêtes et des sondages) via un lien. Nous vous rappelons qu'en cliquant sur le lien d'un site tiers, vous quitterez le site de l'outil EPOTogether.

Afin d'assurer une communication transparente, vos questions et déclarations (p. ex. des commentaires et/ou des avis) ne seront ni recueillies ni affichées de manière anonyme dans l'outil. En conséquence, les participants à une réunion/un événement ou une social room pourront également voir les adresses de messagerie électronique des utilisateurs (et donc potentiellement vos nom et prénom) en cas de questions.

Le traitement de vos données n'est pas censé servir à une prise de décision automatisée, notamment au profilage.

2. Quelles sont les données à caractère personnel traitées par l'OEB ?

Les catégories de données à caractère personnel traitées par l'outil EPOTogether sont les suivantes :

- Les informations nécessaires pour rejoindre la plateforme :

  - l'adresse de messagerie électronique professionnelle ou personnelle
  - si vous êtes un agent de l'OEB, veuillez noter que votre profil sur la plateforme étant lié à votre compte OEB, vos nom et prénom s'afficheront par défaut. Vous pouvez modifier ces informations sous « Profil »

- D'autres données à caractère personnel d'utilisateurs, telles que :

  - le choix de pronoms
  - la photo de profil (un avatar générique avec vos initiales s'affiche par défaut)
  - d'autres informations que vous partagez dans la rubrique « À propos de vous »
  - des déclarations écrites et orales, des avis et des commentaires lorsque vous utilisez l'outil de chat ou intervenez pendant une réunion/un événement enregistrés
  - des informations audiovisuelles (p. ex. lors de l'enregistrement ou de la prise de photos d'une réunion/d'un événement, et que votre caméra est activée, ou lorsque vous intervenez en tant qu'orateur ou que l'accès au microphone vous a été donné)
  - des présentations et d'autres informations partagées pendant une réunion/un événement, telles que l'ordre du jour et la biographie des orateurs
  - des images, des vidéos, des whiteboards, des documents, des écrans d'ordinateur partagés ou autre matériel (tels que des images d'arrière-plan définies par les membres de l'équipe, des gifs, Google Docs, Iframes) partagés en utilisant la fonction « Partage »
  - des informations analytiques : les administrateurs d'événements peuvent demander des informations issues de rapports analytiques de l'espace relatives à l'utilisation de la plateforme. En ce qui concerne l'analyse de l'espace, l'entreprise peut actuellement fournir des rapports indiquant le nombre de participants dans l'ensemble de l'espace, les salles, la répartition géolocalisée et le temps passé sur la plateforme. Tous ces détails et rapports peuvent être demandés pour chaque espace, pour une heure et une date données.

3. Qui est responsable du traitement des données ?

Le traitement des données à caractère personnel est réalisé sous la responsabilité de la DP Communication, agissant en qualité de responsable délégué du traitement des données à l'OEB.

Les données à caractère personnel sont traitées par la DP Communication et par les agents du BIT participant à la gestion des réunions et des événements hébergés sur l'outil.

Les prestataires externes qui participent à la fourniture de la plateforme et vous permettent de poser des questions (tels que SpatialChat) sont également susceptibles de traiter des données à caractère personnel, et de ce fait, d'y accéder.

4. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles communiquées ?

Les données à caractère personnel sont communiquées selon les besoins aux agents de l'OEB qui travaillent au sein de la DP Communication.

Les données à caractère personnel seront partagées uniquement avec des personnes habilitées qui sont responsables des opérations de traitement nécessaires. Elles ne seront pas utilisées à d'autres fins ou communiquées à d'autres parties. Par exemple, seuls les agents de l'OEB ayant le statut d'administrateur

peuvent réaliser et exporter des enregistrements, décider de la quantité d'informations que les participants peuvent partager et autoriser les utilisateurs à intervenir en tant qu'orateurs.

Les données à caractère personnel peuvent être communiquées à des prestataires de services tiers à des fins de maintenance et d'assistance.

Les utilisateurs auront accès aux données que vous communiquez volontairement sur votre profil, ainsi qu'à des documents, des vidéos et d'autres liens que vous partagez avec eux pendant une réunion, un événement ou une conversation à deux.

Le grand public peut accéder aux données à caractère personnel (telles que des images et des déclarations) si une réunion/un événement se déroulant dans une stage room est enregistré et diffusé sur un canal de communication de l'OEB.

5. Comment sécurisons-nous et sauvegardons-nous vos données à caractère personnel ?

L'OEB prend les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour préserver les données à caractère personnel vous concernant et les protéger contre la destruction, la perte ou la modification accidentelles ou illicites ainsi que contre la communication non autorisée desdites données ou l'accès non autorisé à celles-ci.

L'ensemble des données à caractère personnel est conservé dans des applications informatiques sécurisées conformément aux normes de sécurité de l'OEB. Des niveaux d'accès appropriés sont accordés à titre individuel et uniquement aux destinataires mentionnés ci-dessus.

En ce qui concerne les systèmes hébergés dans les locaux de l'OEB, les mesures sécuritaires de base suivantes s'appliquent généralement :

- authentification de l'utilisateur et contrôle de l'accès (p.ex. contrôle d'accès à base de rôles aux systèmes et au réseau, principes du « besoin de savoir » et du moindre privilège) ;
- renforcement de la sécurité logicielle des systèmes, équipements et réseaux ;
- protection physique : contrôles des accès effectués par l'OEB, contrôles supplémentaires des accès aux centres de données, politique de verrouillage des bureaux ;
- contrôles des transmissions et entrées (p. ex. audit des connexions, surveillance des systèmes et réseaux) ;
- intervention en cas d'incident de sécurité : surveillance des incidents 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, experts en sécurité de garde.

Les prestataires traitant les données à caractère personnel sur des systèmes qui ne sont pas hébergés dans les locaux de l'OEB se sont engagés dans le cadre d'un accord contraignant à respecter leurs obligations de protection des données découlant du cadre juridique de protection des données applicable. L'OEB a également effectué une analyse en matière de confidentialité et de risque de sécurité. Il est exigé de ces prestataires qu'ils aient mis en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées, telles que :
- des mesures physiques de sécurité, des mesures de contrôle des accès et du stockage, la sécurisation des données inactives (p. ex. par chiffrement)
- des mesures de contrôle des utilisateurs, de la transmission et des entrées (avec p. ex. des pare-feu de réseau, des systèmes de détection des intrusions sur le réseau (IDS), des systèmes de protection contre les intrusions sur le réseau (IPS), un audit des connexions)
- des mesures de contrôle de l'acheminement des données (p.ex. sécurisation des données en transit par un chiffrement).

SpatialChat met en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées contribuant à assurer la sécurité des données à caractère personnel. Différentes politiques ont été appliquées notamment la

pseudonymisation, le chiffrement ainsi que des politiques d'accès et de conservation en vue de protéger les données à caractère personnel contre tout accès non autorisé et toute conservation inutile dans ses systèmes.

6. Comment pouvez-vous accéder à vos données, les rectifier et les recevoir, en demander l'effacement, limiter leur traitement ou vous y opposer ? Vos droits peuvent-ils être restreints ?

En tant que personne concernée, vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel, de les rectifier et de les recevoir, de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, de les effacer, ainsi que de limiter leur traitement ou de vous opposer à celui-ci (articles 18 à 24 RRPD).

Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, veuillez adresser une demande écrite en ce sens au responsable délégué du traitement à l'adresse suivante : PDComm-DPL@epo.org. Afin de nous permettre de répondre plus rapidement et précisément, vous devez toujours assortir votre demande de certaines informations préliminaires. Nous vous encourageons par conséquent à remplir ce formulaire (pour les personnes externes), ce formulaire (pour les personnes internes) et/ou ce formulaire (pour les retraités), et à le transmettre avec votre demande.

Nous répondrons à votre demande dans les meilleurs délais et, en tout état de cause, dans un délai d'un mois à compter de sa réception. Toutefois, conformément à l'article 15(2) RRPD, ce délai peut être prolongé de deux mois supplémentaires si nécessaire, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes reçues. Toute prolongation de délai vous sera notifiée.

7. Sur quelle base juridique se fonde le traitement des données vous concernant ?

EPO traite les données à caractère personnel conformément à l'article 5a) du règlement relatif à la protection des données qui dispose que « le traitement est nécessaire à l'accomplissement d'une tâche relevant des activités officielles de l'Organisation européenne des brevets ou de l'exercice légitime de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement, ce qui comprend le traitement nécessaire à la gestion et au fonctionnement de l'Office ».

Pour connaître le fondement base juridique des enregistrements effectués lors des événements, veuillez-vous référer à la déclaration en matière de protection des données de l'événement en question.

Les données à caractère personnel sont traitées sur la base de l'instrument juridique suivant : Règlement relatif à la protection des données de l'OEB.

8. Combien de temps conservons-nous vos données à caractère personnel ?

Les données à caractère personnel traitées par le responsable du traitement, ou par les prestataires de services sous son contrôle, sont généralement stockées pendant la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi par le traitement.

Les informations qui vous sont nécessaires pour rejoindre la plateforme, ainsi que les informations facultatives et les photos personnelles téléchargées sur les profils d'utilisateurs, seront conservées jusqu'à ce que les utilisateurs suppriment les cookies de leurs appareils.

Néanmoins, le responsable du traitement peut conserver des coordonnées telles que l'adresse de messagerie électronique, les nom et prénom pendant une période plus longue, conformément à la déclaration générale relative à la protection des données pour les réunions et les événements.

Les données à caractère personnel partagées sur le spaceboard sont conservées jusqu'à ce que l'utilisateur ayant partagé les informations ou le support (p. ex. une vidéo, un gif ou une présentation) quitte l'espace/la salle.

Les données à caractère personnel partagées dans l'outil sont conservées pendant une période maximale de six mois ou jusqu'à ce que l'administrateur supprime l'espace/la salle, la date retenue étant la plus précoce.

Les données à caractère personnel contenues dans les enregistrements sont conservées puis supprimées conformément à la déclaration générale relative à la protection des données pour les réunions et les événements et conformément à la politique de l'OEB relative à la conservation des supports audiovisuels.

En outre, les données à caractère personnel sont susceptibles d'être traitées aux fins de garantir le bon fonctionnement des services de SpatialChat, de se conformer aux obligations légales et de régler tout litige. SpatialChat est susceptible de conserver les journaux des informations collectées automatiquement (en vue de statistiques internes et à des fins de sécurité).

En cas de recours formel/contentieux, toutes les données détenues au moment où le recours formel/contentieux est engagé seront conservées jusqu'à la fin de la procédure.

9. Personnes à contacter et coordonnées

Les agents de l'OEB qui ont des questions sur le traitement de leurs données à caractère personnel doivent contacter le responsable délégué du traitement à PDComm-DPL@epo.org ou le responsable de la protection des données à dpo@epo.org.

Les personnes externes peuvent contacter le responsable délégué du traitement et/ou le responsable de la protection des données à DPOexternalusers@epo.org.

Réexamen et exercice des voies de recours

Si vous considérez que le traitement porte atteinte à vos droits en tant que personne concernée, vous avez le droit de demander un réexamen par le responsable du traitement en vertu de l'article 49 RRPD et le droit d'exercer des voies de recours en vertu de l'article 50 RRPD.